



République de Côte d'Ivoire  
*Union – Discipline – Travail*

N° 0019 /AMBACIW/CM/PC/GK/EAC/23

## NOTE D'INFORMATION

Il est porté à la connaissance des membres de la diaspora ivoirienne, que dans le souci d'améliorer la qualité de ses prestations consulaires, l'Ambassade procède en ce moment à la reconstitution des registres d'Etat-Civil de la Circonscription Consulaire des Etats Unis sur la période couvrant les années 2000 à 2012 à l'exclusion des années 2001 et 2007.

Cette opération consiste à transcrire à nouveau dans des registres acquis à cet effet, tous les actes d'Etat-civil qui avaient été dressés au cours desdites années.

Dans cette perspectives, les membres de la diaspora ayant sollicité la transcription d'un acte d'Etat-civil (naissance, mariage, décès, reconnaissance d'enfants, et autres) au cours de la période susmentionnée sont priés de faire parvenir, à leur plus proche convenance, les documents ci-après à l'Ambassade :

1. Copie de l'acte à transcrire (Naissance, Mariage, décès etc.) ;
2. Copies valides des passeports des requérants ;
3. Le formulaire renseigné (disponible sur le site de l'Ambassade : [www.ambaciusa.org](http://www.ambaciusa.org))
4. Copie du livret de famille (pour les naissances).

Fait à Washington, D.C., le 16 mai 2023